



Société Anonyme à Conseil d'administration au capital de 9 127 252 €
Siège : Zone Artisanale de Cantegrit 40110 Morcenx
R.C.S. MONT DE MARSAN B 384 256 095

Nous informons nos actionnaires que des erreurs se sont glissées dans la version papier qui a été adressée en même temps que la convocation à l'Assemblée Générale Mixte du 22/06/07. Cette présente version annule et remplace la précédente.

EXPOSE SOMMAIRE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 22 JUIN 2007

Chers Actionnaires,

Nous vous réunissons en assemblée générale ordinaire conformément aux dispositions légales ainsi qu'à nos dispositions statutaires, afin de solliciter votre approbation sur différentes propositions. Voici un bref aperçu de la société et du groupe à la clôture de l'exercice.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Nous vous rappelons que lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2006, les actionnaires ont décidé de revenir à un mode de gestion par Conseil d'Administration au lieu et place des Directoire et Conseil de Surveillance, mis en place lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 mai 2005.

Par ailleurs, notre société a pris le contrôle du Groupe EUROPE ENVIRONNEMENT par l'intermédiaire de la société FIG.

Nous vous rappelons également que la composition du conseil d'administration a changé à la suite de démissions. En effet, Messieurs Claude HESS, Patrick GANANSIA et François FOUSSARD ont démissionné de leur mandat d'administrateur. Le conseil d'administration du 18 décembre 2006 a procédé en remplacement de ces démissions à la cooptation de Monsieur Jean-Claude REBISHUNG. Lors de ce conseil d'administration Monsieur Antoine BAGGIO a également démissionné de son mandat d'administrateur.

Le capital a été augmenté de 1.784.612 € lors de l'exercice 2006, par l'exercice de 1.784.612 BSA avec une prime d'émission de 2.825.627 €.

SITUATION DE LA SA EUROPLASMA

Les chiffres clés de l'activité de l'entreprise lors de l'exercice clos le 31 décembre 2006 figurent dans le tableau suivant :

	Exercice clos le 31/12/2006	Exercice clos le 31/12/2005
Chiffre d'affaires HT	1.856.668	1 442 808
<i>Achats (y compris variation de stocks)</i>	<i>391.786</i>	<i>251 008</i>
<i>Autres achats et charges externes</i>	<i>1.880.314</i>	<i>1 126 317</i>
<i>Impôts et taxes</i>	<i>49.708</i>	<i>47 927</i>
<i>Salaires</i>	<i>913.256</i>	<i>357 953</i>
<i>Charges sociales</i>	<i>403.938</i>	<i>129 615</i>
<i>Amortissements et provisions</i>	<i>343.406</i>	<i>290 644</i>
<i>Autres charges</i>	<i>186.451</i>	<i>73 230</i>
Résultat d'exploitation	- 2.321.159	- 624 940
<i>Résultat financier</i>	<i>-1.221.674</i>	<i>33 626</i>
Résultat courant	- 3.542.833	- 591 314
<i>Résultat exceptionnel</i>	<i>- 28.643</i>	<i>171 095</i>
Résultat de l'exercice	- 3.575.226	- 435 219

Des provisions ont été constituées pour un montant de 128.097 €, concernant en particulier, les provisions pour garanties sur les unités et systèmes livrés et les dépréciations sur comptes clients.

Inversement, des reprises de provisions ont été réalisées pour 96.184 € et concernent essentiellement les provisions pour garanties sur les unités.

En conséquence, le résultat d'exploitation se solde par une perte de 2.321.159 € contre un résultat déficitaire de 624.940 € pour l'exercice précédent.

Le résultat financier

Les produits financiers se sont élevés à la somme de 581.915 €, contre 58.093 € pour l'exercice précédent.

D'autre part, la société a effectué un abandon de créances au profit de sa filiale COFAL d'un montant de 1.800.000 €, générant ainsi un résultat financier déficitaire de 1.221.674 €.

Le résultat exceptionnel

La société a par ailleurs dégagé un résultat exceptionnel négatif de 28.643 € et supporté l'impôt sur les sociétés pour un montant de 3.750 €.

Le résultat net comptable

Compte tenu de l'ensemble des éléments qui précèdent, les comptes de l'exercice écoulé font apparaître une perte de 3.575.226 € contre un résultat déficitaire de 435.219 € pour l'exercice précédent.

Afin de vous permettre d'analyser la situation de la société EUROPLASMA, nous vous proposons de mesurer, par rapport à l'exercice précédent, l'évolution des grands postes du bilan.

Actif immobilisé

Compte tenu de la prise de contrôle de la société EUROPE ENVIRONNEMENT via FIG et des amortissements pratiqués au cours de l'exercice et s'élevant à 215.309 € en exploitation et 232010 à titre exceptionnel sur la licence soit un total amortissement de 447.319 €, le total de l'actif immobilisé s'élève à 10.295.431 € contre 5.276.982 € pour l'exercice précédent.

Actif circulant

Le total de l'actif circulant comprenant les stocks pour 385.934 €, s'élève à 19.318.532 € contre 26.164.124 € pour l'exercice précédent.

La trésorerie (disponibilités et valeurs mobilières de placement) s'élevait à 12.383.978 € contre 18.896.240 € pour l'exercice précédent.

Capitaux propres

Ils s'élèvent à 27.820.303 € contre 26.777.935 € pour l'exercice précédent.

Les dettes

L'ensemble de nos dettes au 31/12/2006 s'élevait à 1.625.744 € contre 4.203.280 € pour l'exercice précédent.

Elles comprennent :

- des emprunts restant dus pour 9.488 €,
- des dettes fournisseurs pour 825.412 €,
- des dettes fiscales et sociales pour 382.106 €,
- des dettes sur immobilisations pour 88.597 €,
- une dette de 320.142 € correspondant aux redevances EADS.

Le total du bilan s'élevait à 29.613.964 € contre 31.444.042 € pour l'exercice précédent.

Investissements réalisés

Les principaux investissements réalisés ont porté notamment sur :

Le programme de gazéification Galacsy pour 72.325 €, la souscription à l'augmentation de capital de Cofal pour 1500627 €, la création de la holding FIG pour 3304472 € en vue de la prise de contrôle d'Europe Environnement, et de la SARL Greentech pour 64.503 €

Le nombre moyen de salariés au cours de l'exercice a été de 9 personnes.

SITUATION DU GROUPE

Le groupe dont nous vous décrivons l'activité comprend les sociétés :

- Europlasma, SA au capital de 9.127.252 € au 31.12.06 - 471 route de Cantegrit Est 40110 MORCENX
- Compagnie Landaise de Fusion Plasma – COFAL – , SAS au capital de 2.237.000 euros, 471 route de Cantegrit Est 40110 MORCENX
- SAS FINANCIERE GEE au capital de 1.698.160 € 471 route de Cantegrit Est 40110 MORCENX
- SA EUROPE ENVIRONNEMENT, au capital de 1.000.000 €, 9 rue Gutenberg Zone Industrielle 68800 VIEUX THANN

- SAS EUROP-PLAST, société par actions simplifiée au capital de 125.000 €, 9 rue Gutenberg Zone Industrielle 68800 VIEUX THANN

Au cours de l'exercice 2006, le périmètre de consolidation s'est élargi aux sociétés suivantes :

- SAS FINANCIERE GEE
- SA EUROPE ENVIRONNEMENT
- SAS EUROP-PLAST

Cet ensemble a été intégré au 1^{er} octobre 2006.

Tous les bilans des sociétés consolidées ont fait l'objet d'un arrêté à la même date que celle de la société consolidante, soit le 31 décembre 2006. Un arrêté au 30 septembre 2006 a par ailleurs été effectué chez les sociétés EUROPE ENVIRONNEMENT et EUROPE-PLAST afin de n'intégrer dans les comptes que les trois derniers mois de 2006.

Les chiffres clés du groupe sont résumés dans le tableau suivant :

En Euros.	Exercice clos le 31/12/ 2006	Exercice clos le 31/12/ 2005
Chiffre d'affaires HT	12.997.877	12.278.168
Résultat d'exploitation	- 3.992.885	- 27.064
<i>Résultat financier</i>	<i>391.153</i>	<i>-77.691</i>
Résultat courant avant impôt	- 3 601 732	- 104.755
<i>Résultat exceptionnel</i>	<i>- 91.931</i>	<i>96.752</i>
Résultat de l'exercice	- 3.988.222	147.809

part groupe : - 4.011.071€

RESULTATS DES FILIALES

COFAL SAS

En 2006 la société landaise a réalisé un chiffre d'affaires de 7.906.815 € pour un résultat négatif de 516.503 €. Ces chiffres sont commentés dans le paragraphe sur l'activité du groupe.

Une augmentation de capital a été réalisée chez COFAL par incorporation d'une partie de la créance que détient EUROPLASMA sur sa filiale. Cette capitalisation s'est effectuée le 22 décembre 2006 pour un montant de 1.500.627,30 €.

Par ailleurs, la société EUROPLASMA a consenti le 29 décembre 2006 un abandon de créance à sa filiale la société COFAL de 1.800.000 € avec clause de retour à meilleure fortune.

COFAL ALGERIE

La participation dans cette société a été cédée.

LA SITUATION DU GROUPE SE CARACTERISE PAR LES ELEMENTS SUIVANTS :

Actif immobilisé

Compte tenu des investissements et des amortissements pratiqués au cours de l'exercice, le total de l'actif immobilisé s'élève à 19.459.945 €, contre 9.930.400 € pour l'exercice précédent.

Le Goodwill s'élève à 11.071.592 € contre 4.346.916 € en 2005. La forte progression de ce poste est liée à l'entrée dans le groupe de l'ensemble FIG / Europe Environnement.

Actif circulant

Le total de l'actif circulant comprenant les stocks pour 2.746.906 €, s'élève à 27.980.133 €, contre 31.300.018 € pour l'exercice précédent.

Capitaux propres groupe

Ils s'élèvent à 25 392 417 €, contre 24.761.347 € pour l'exercice précédent.

Les dettes

L'ensemble de nos dettes au 31/12/2006 s'élevait à 14.705.905€, contre 11.939.643€ pour l'exercice précédent.

Elles comprennent entre autres des emprunts restant dus pour 5.583.760 €, des dettes fournisseurs pour 5.064.935 € et des dettes fiscales et sociales pour 3.305.447 €

Le total du bilan s'élève à 48.216.275 €, contre 41.860.237 € au 31 décembre 2005.

La société COFAL, filiale à 100 %, a réalisé l'essentiel du chiffre d'affaires du groupe, avec 7.906.815 € pour COFAL SAS. Ce chiffre s'inscrit en baisse de 30% par rapport à 2006.

Les principales évolutions ont été les suivantes :

- fiabilisation des réfractaires (plus de 5 mois de durée de vie prouvée)
- amélioration de la ligne de chargement conduisant à une forte augmentation de la moyenne journalière du tonnage traité (plus de 25 tonnes)
- restructuration de l'équipe commerciale

La baisse du CA en 2006 s'explique par un manque d'amiante à traiter, qui a coûté 2.5 mois d'arrêt de production en sus des arrêts programmés. Des problèmes (désormais résolus) liés au chargement de la ligne 3 ont empêché une production régulière et optimale.

Dès août 2006, il était devenu impossible de rattraper le tonnage perdu au premier semestre. Le deuxième semestre a permis de diagnostiquer l'origine des pannes répétitives afin d'y pallier pour 2007.

Pour la société Groupe Europe Environnement, l'exercice écoulé arrêté au 31 décembre 2006 est exceptionnellement ramené à 9 mois pour la consolidation avec le Groupe EUROPLASMA.

En effet, du fait du rapprochement et des exercices comptables différents, les comptes seront désormais arrêtés au 31 décembre de chaque année.

Cet exercice se caractérise par une croissance au niveau du chiffre d'affaires et une progression par rapport à notre objectif aussi bien du Groupe que des entités.

Pour le Groupe, le chiffre d'affaires est de 11 661 K€ pour un objectif de 10 800 K€.

Pour la société EUROPE ENVIRONNEMENT, le chiffre d'affaires est de 9 028 K€ pour un objectif de 8 625 K€.

Pour la société EUROP-PLAST, le chiffre d'affaires est de 3 587 K€ pour un objectif de 3 375 K€.

L'exercice écoulé se caractérise aussi par une pérennité du résultat ; depuis le dernier exercice, la société a en effet retrouvé des résultats à la hauteur de ses ratios historiques autour de 5%.

Le résultat net du Groupe est de 573 K€, soit 4,9% pour un objectif de 430 K€.

Le résultat de la société est de 255 K€, et celui d'EUROP-PLAST de 250 K€.

La quote-part de résultat du Groupe Europe Environnement intégrée aux comptes consolidés est de 16.599 €.

EVENEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE

Réponse à un appel d'offre en Corée du Sud pour fourniture d'un système torche et une licence de savoir-faire pour vitrification de cendres. Ce projet devrait déboucher durant l'été 2007.

Visite et négociation avec nos partenaires japonais pour transfert de savoir faire de vitrification d'amiante. La technologie Europlasma a été retenue et ils recherchent actuellement deux sites pour implanter des unités de traitement de l'amiante.

Développement de l'activité commerciale au Brésil sur deux axes : gazéification de biomasse et destruction de déchets hospitaliers. Idem au Moyen Orient, Abu Dhabi et Qatar.

Recherche et approche d'un partenaire pour licencier son procédé de gazéification à large spectre, pouvant traiter un panel très large de déchets. Négociations en cours. Ce procédé nous permettra de répondre aux très nombreuses sollicitations pour des installations de gazéification.

Reconduction de la Certification ISO 9000 d'Europlasma

Définition du plan Opérationnel 2007. Restructuration de l'équipe commerciale avec l'arrivée d'un Directeur Commercial fin mai. Recrutement d'une responsable du Business Développement et du Marketing.

Les chiffres d'affaires constatés depuis le début de l'exercice au sein des différentes structures à fin avril sont en ligne avec les objectifs fixés.

PERSPECTIVES D'AVENIR

La pression écologique et politique pour respecter les engagements du protocole de Kyoto, l'augmentation du prix des énergies fossiles, l'accroissement de la production de déchet et le refus de la mise en décharge aussi bien que l'incinération, autant d'éléments convergents qui participent à l'éclosion d'un marché gigantesque, celui de la production d'énergie à partir de déchets ou de biomasse.

Une des technologies de ce marché est la gazéification, c'est-à-dire la production de gaz de synthèse à partir de la masse organique, gaz permettant la production d'électricité ou la synthèse de carburant diesel, par des installations de taille réduite émettant très peu de CO₂.

Europlasma possède 3 atouts pour être un acteur crédible de ce marché:

- le rendement énergétique est d'autant meilleur que la gazéification est faite à haute température. Europlasma maîtrise la torche à plasma qui produit cette haute température.
- Europlasma opère des procédés thermiques depuis plusieurs années et est capable d'installer et opérer des installations de gazéification.
- le site et le personnel qualifié de Cofal permettent d'accueillir et de développer cette nouvelle activité, au cœur de l'Aquitaine, région forestière avec un pouvoir politique très proactif dans ce domaine.

Nous proposons d'accélérer un mouvement initié en 2005 et de :

- construire et opérer des installations WTE (Waste to Energy) en Europe et aux US dès la fin 2008, à base de technologies existantes et éprouvées
- accélérer la mise au point du procédé Galacsy, pour déployer un site pilote à Cofal en 2008-2010 et vendre des installations dédiées à la biomasse dès 2011
- développer les systèmes torches de très forte puissance, supérieure à 15MW, pour accompagner des installations de production massive de diesel de synthèse

Le plan de développement annoncé en 2005 reste entier, avec le déploiement d'une autre unité de traitement d'amiante et une unité de vitrification de cendres en Europe.